



N° d'épreuve FFM — **549**  
Moto-Club — **Section moto La Bressaude**  
N° d'affiliation — **0469**  
Date — **03 OCTOBRE 2021**  
Lieu — **LA BRESSE (88) - col Grosse Pierre**  
Organisateur technique - **Section moto la bressaude**  
E-mail — **mclabressaude@wanadoo.fr**  
Téléphone — **06 15 59 81 37**

## ENDURO SPRINT TT

## REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — **François AMET** Licence : **ODC 002180**  
Président du Jury ou Arbitre\* — **Gregory CLAUDEL** Licence : **ODC 187330**  
Membre du Jury — Licence :  
Membre du Jury — Licence :  
Commissaire technique responsable — **Damien ANTOINE** Licence : **OCT 002290**  
Responsable du chronométrage — **Appoline ALBERT** Licence :

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### Article 3 Horaires Prévisionnels\*

Contrôles Administratifs : **02/10/2021 de 14H à 17H** Départ : **03/10/2021 à 8H00**  
Contrôles Techniques : **02/10/2021 de 15H à 18H** Arrivée : **03/10/2021 à 18H00**  
Remise des prix : **03/10/2021 à 18H30** \*Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.

### Article 4 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
L1/L2/L3 Open	16		toutes	
L1/L2 Vétéran	37		toutes	
L2 Super Vétéran	47		toutes	
L1/L2 espoir	16	21	toutes	
L2 Féminines	16		toutes	
L2 50cc	14		50cc maxi	
MX	13		de 13 à 15ans 125cc maxi	

#### Engagement :

Site Internet — **www.mclabressaude.fr**  
Contact — **Damien ANTOINE**  
Téléphone — **06 15 59 81 37** E-mail — **damienantoine2@aol.fr**

#### Chronométrage :

Location de transpondeur :  oui  non  
Tarif :  
Caution :

**Article 5 Contrôles Administratifs et Techniques**
**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

**NON**     **OUI** (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son permis de conduire (ou permis AM ou attestation de suivi de la formation pratique du BSR en cours de validité), l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule. Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**Article 6 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 7 Médicalisation de la manifestation**

Nom du responsable médical .... **Dr MAZOUZ**

Nombre de secouristes ..... **8**

Nombre d'ambulance(s) ..... **2**

Hôpital le plus proche ..... **REMIREMONT**

Temps de trajet (en min) ..... **25**

**Article 8 Le site de pratique**

**Caractéristiques :** Longueur de la boucle ..... **14**

Distance journalière -----

Nombre de Contrôles Horaires -----

Contrôles de Passage -----

Nombre de spéciale(s) :

- De type Banderolée (MX) -----

Longueur(s) -----

- De type Enduro (en ligne) ..... **2**

Longueur(s) ..... **2x2.5km**

- De type X-Trem -----

Longueur(s) -----

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ?     oui     non

Les Spéciales sont-elles chronométrées dès le premier tour ?     oui     non

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ?     oui     non

Nombre de participants :

**300**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**Visa du Moto-Club**

Date : **30/07/2021**

**MOTO CLUB LA BRESSAUDE**

**CLAUDEL Gregory**

2 Rue du Souvenir

88250 LA BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email : [mclubressaude@wanadoo.fr](mailto:mclubressaude@wanadoo.fr)

**Visa de la Ligue**

Date :

**Visa de la FFM**

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **549**  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **Section Moto La Bressaude**  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ **0469**  
Date \_\_\_\_\_ **03/10/2021**  
Lieu \_\_\_\_\_ **La Bresse (88) - Col de Grosse Pierre**  
Organisateur technique - **Section Moto La Bressaude**  
E-mail \_\_\_\_\_ **mclabressaude@wanadoo.fr**  
Téléphone \_\_\_\_\_

## ADDITIF

## REGLEMENT PARTICULIER 2021

### Présentation

La Section Moto de l'association omnisports La Bressaude organise le 03 octobre 2021 son 7ème Endurosprint Tout Terrain au col de Grosse Pierre à 88250 La Bresse, épreuve correspondant aux règles de l'article 27 sprint tout terrain des RTS FFM enduro. La manifestation se déroulera après visa d'une commission de sécurité, avec l'accord de la préfecture des Vosges, de la ligue motocycliste du Grand Est, et de la municipalité de La Bresse, propriétaire du terrain. Une assurance responsabilité civile organisateur a été prise auprès de la compagnie Gras Savoie, les secours mis en place par l'organisation seront conformes aux règlements sprint TT.

La compétition se déroulera sur des voies communales, fermées à la circulation publique du samedi 02 octobre 13 heures au dimanche 03 octobre 20h, et privatisées pour l'occasion par arrêté municipal. Un parc de stationnement concurrent sera mis en place au lieu-dit route du droit.

### Concurrents admis

Pourront s'engager à l'épreuve les concurrents pourvus de motocycles solo de type 1 groupe A enduro ou cross, titulaires d'une licence pilote nationale compétition NCO ou NCJ ou inter, ou une manifestation, délivrée par la fédération Française de motocyclisme. Ils devront être âgés d'au moins 13 ans et s'engager sur une machine correspondant à l'âge de pratique demandée par la FFM. L'épreuve étant déclarée en zone union Européenne, seront également admis les licenciés ressortissant d'une fédération issue de la FIM Europe, et titulaires d'une licence compétiteur internationale, ou nationale accompagnée d'une autorisation de sortie de leur fédération. Les concurrents de par leur engagement seront inscrits par l'organisateur dans les catégories L1/L2/L3/Féminines/50cc ou MX, pour les concurrents utilisant une machine de cross. Hors mis pour la catégorie MX, les concurrents classés à la fin de l'épreuve, et concernés par le championnat Grand Est d'enduro, se verront attribués les points qui leur reviennent conformément au règlement de ce championnat, de même que pour les classements vétérans et espoirs au sein des catégories L1 et L2, et féminines et 50 dans la catégorie L2.

### Engagements

Les personnes désirant concourir devront s'engager de préférence par internet en remplissant le formulaire mis en place sur le site [www.labressaude.fr](http://www.labressaude.fr). Les pilotes ne souhaitant pas s'inscrire par ce biais pourront le faire par courrier expédié à Damien ANTOINE 10, rue de la Distillerie 88310 Cornimont. Quelle que soit la forme choisie, l'engagement sera validé à réception du paiement. Le montant des droits s'élève à 35 euros par concurrent pour les inscriptions internet, il sera de 40 euros pour les bulletins d'engagement d'autre format. Le nombre de concurrents engagés est limité à 300. Plus aucun bulletin ne sera pris en compte à compter du dimanche 26 septembre 2021. Pour les inscriptions papier, les concurrents ayant joint une enveloppe timbrée, à leur adresse recevront une confirmation d'engagement ; les autres seront informés par e mail ou par téléphone de leur numéro de course. La liste des engagés sera consultable via le site internet [www.labressaude.fr](http://www.labressaude.fr) au plus tard le mardi 28 septembre 2021. Aucun remboursement d'engagement ne pourra être pris en compte, même dûment justifié, après le jeudi 30 septembre 12 heures

#### Visa du Moto-Club

Date : 30/07/2021

#### MOTO CLUB LA BRESSAUDE

CLAUDEL Grégory

2 Rue du Souvenir

88250 LA BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email : [mclabressaude@wanadoo.fr](mailto:mclabressaude@wanadoo.fr)

#### Visa de la Ligue

Date :

#### Visa de la FFM

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **549**  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **Section Moto La Bressaude**  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ **0469**  
Date \_\_\_\_\_ **03/10/2021**  
Lieu \_\_\_\_\_ **La Bresse (88) - Col de Grosse Pierre**  
Organisateur technique - **Section Moto La Bressaude**  
E-mail \_\_\_\_\_ **mclabressaude@wanadoo.fr**  
Téléphone \_\_\_\_\_

## ADDITIF

## REGLEMENT PARTICULIER 2021

### Horaires des contrôles

Un contrôle administratif obligatoire, auquel devront se présenter tous les concurrents engagés munis de leur licence 2021, aura lieu de préférence le samedi 02 octobre de 14h à 17h, et pour les pilotes indisponibles le samedi pour raisons justifiées, le dimanche 03 octobre de 7h à 7h30

Un contrôle technique obligatoire, auquel devront se présenter tous les concurrents engagés munis d'un justificatif du contrôle administratif, se tiendra le samedi 02 octobre de 15h à 18h, et pour les concurrents indisponibles le samedi pour raisons justifiées, le dimanche 03 octobre de 7h à 8h. Ils devront pour se faire se présenter avec casque norme ece22/05 ou équivalent et protection dorsale norme FFM/CE1621, ainsi qu'avec la machine moteur chaud mais à l'arrêt. Le contrôle portera sur les normes de bruit et de sécurité pour vérifier la concordance de l'ensemble machine équipement, avec la réglementation fédérale en vigueur.

Les machines inscrites en L1 devront porter 3 plaques de numéros fond jaune, chiffres noirs, idem en L2 avec fond vert chiffres blancs, en L3 avec fond noir chiffres blancs, et 3 plaques également en MX mais couleurs libres

La lisibilité et le soin apportés aux numéros de plaque étant primordial pour le chronométrage, le non-respect de ces consignes aura pour effet un refus systématique lors du contrôle technique

La direction de course se garde le droit de refuser le départ à un concurrent qui n'aura pas satisfait aux contrôles techniques et administratifs.

### Parcours et reconnaissance du parcours

Le parcours comprendra une liaison de 3,5 kms avant la première spéciale, et une liaison de 5,5 kms avant la seconde spéciale. Les concurrents auront la possibilité d'effectuer une reconnaissance du parcours des spéciales (uniquement à pied) le samedi 02 octobre 2021 de 16h à 19h et le dimanche 03 octobre de 7h à 8h ; le non respect de ces consignes pourra engendrer une mise hors course immédiate.

Le parcours de liaison se fera à vitesse très réduite; la direction de course pourra attribuer des pénalités de temps aux concurrents ne respectant pas cette règle. Il en est de même pour ceux qui circuleraient illégalement, en dehors du secteur tracé par l'organisation.

Les concurrents seront chronométrés pour parcourir les épreuves spéciales.

### Déroulement de la course

Les concurrents prendront le départ de l'épreuve par ordre INVERSE des numéros. Des pilotes de catégories différentes ne pourront donc, pas prendre le départ ensemble.

Au plus tard le matin de l'épreuve, l'organisateur affichera au secrétariat les horaires de départ par tour et par concurrent ; chaque concurrent sera soumis à un contrôle horaire à son départ de chaque tour et à un autre contrôle horaire à la fin du dernier tour uniquement.

Chaque concurrent parcourra 3,4 ou 5 tours (liaisons+spéciales) en fonction de la catégorie choisie sur le bulletin d'engagement :

\_Ligue1, 5 tours chrono

\_Ligue2, trophée féminines, trophée 50cc, 4 tours chrono

\_Ligue3, 3 tours chrono

L'organisateur se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de tours en fonction du nombre de participants et des événements de course.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours entre les tours si les conditions de course l'y obligent.

### Visa du Moto-Club

Date : 30/07/2021

**MOTO CLUB LA BRESSAUDE**

**CLAUDEL Gregory**

2 Rue du Souvenir

88250 LA-BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email : mclabressaude@wanadoo.fr

### Visa de la Ligue

Date :

### Visa de la FFM

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **549**  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **Section Moto La Bressaude**  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ **0469**  
Date \_\_\_\_\_ **03/102021**  
Lieu \_\_\_\_\_ **La Bresse (88) - Col de Grosse Pierre**  
Organisateur technique - **Section Moto La Bressaude**  
E-mail \_\_\_\_\_ **mclabressaude@wanadoo.fr**  
Téléphone \_\_\_\_\_

## ADDITIF

## REGLEMENT PARTICULIER 2021

### Pénalités de temps

Chaque concurrent devra respecter à chaque tour un horaire de passage au contrôle horaire; 2 contrôles horaires seront mis en place, 1 en sortie de parc concurrent au départ de chaque tour, et 1 à la fin du dernier tour ; il devra s'y présenter dans la minute suivant cet horaire sous peine de pénalité de temps.

S'il s'y présente en avance, la direction de course lui stipulera d'attendre l'heure prévue (sauf à la fin du dernier tour, pointage en avance possible).

S'il s'y présente après la minute qui suit son horaire prévu, il écoperà d'une minute de pénalité par minutes de retard.

Chaque concurrent au départ de l'épreuve aura sur son classement un temps forfaitaire de 15 minutes pré enregistré par spéciale ; si en cours d'épreuve il ne prend pas le départ d'une ou plusieurs spéciale(s), il conservera ce temps forfaitaire de 15 minutes pour chaque spéciale manquée. Il ne sera pas hors course et pourra rejoindre le départ de la spéciale suivante.

Si un concurrent ou un de ses accompagnateurs, par son comportement est jugé irrespectueux, ou s'il ne se conforme pas aux ordres de la direction de course et/ou au règlement particulier de l'épreuve, la direction de course pourra lui infliger les pénalités prévues dans la réglementation enduro, pouvant aller jusqu'à la mise hors course. Il en sera de même en cas de non présentation aux éventuels contrôles de passage

Il est rappelé que sur le parc coureur, le tapis environnemental est obligatoire, qu'il est interdit de fumer, que la circulation se fait au ralenti.

### Classement

Pour chaque tour les concurrents se verront attribuer un temps correspondant à celui passé dans les épreuves spéciales, auquel s'ajouteront les éventuelles pénalités citées ci-dessus.

Le classement se fera en additionnant, pour chaque concurrent le temps de l'ensemble des tours, en classant les concurrents du plus rapide au plus lent.

Un classement par catégorie sera établi à la fin de l'épreuve conformément au championnat Grand Est d'Enduro.

### Challenge Extrême

Un challenge Extrême, hors classement endurosprint, sera mis en place à l'issue du dernier tour de l'endurosprint. Seront admis à ce challenge les pilotes ayant validé « participation au challenge extrême » sur leur engagement, à raison des 27 premiers ligue1 inscrits, des 15 premiers ligue2 inscrits et d'un maximum de 10 pilotes supplémentaires au choix de l'organisateur. Il se déroulera sur une boucle aménagée à partir de la spéciale de Grosse-Pierre. Les concurrents s'élanceront en 13 vagues de 4 pilotes, et pour une durée de 30 minutes. L'ordre de départ sera établi en fonction du classement sur les tours 2,3 et 4 de l'endurosprint. A l'issue des 30 minutes, les pilotes seront classés en fonction du nombre de tours parcourus, puis du temps passé.

### Récompenses

Les trois premiers concurrents du classement général ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie recevront un trophée lors de la remise des prix prévue à l'issue de la compétition ; aucun concurrent ne pourra prétendre à une compensation financière quelle qu'elle soit.

#### Visa du Moto-Club

Date : 30/07/2021

**MOTO CLUB LA BRESSAUDE**

**CLAUDEL Grégory**

2 Rue du Souvenir

88250 LA BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email : mclabressaude@wanadoo.fr

#### Visa de la Ligue

Date :

#### Visa de la FFM

Date :

Numéro :



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **549**.....  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **Section Moto La Bressaude**  
Date \_\_\_\_\_ **03/10/2021**  
Lieu \_\_\_\_\_ **La Bresse (88) - Col de Grosse Pierre**

## HORAIRES PREVISIONNELS\*

*\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date \_\_\_\_\_ **03/10/2021**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
8H00	9H15	<b>Manche 1</b>	TOUTES	
9H15	10H30	<b>Manche 2</b>	TOUTES	
10H30	11H00	<b>Pause</b>		
11H00	12H15	<b>Manche 3</b>	TOUTES	
12H15	13H30	<b>Pause</b>		
13H30	14H45	<b>Manche</b>	L1, L2, féminines, 50cc	
14H45	16H00	<b>Manche</b>	L1	
16H00	16H30	<b>Pause</b>		
16H30	17H30	<b>Démonstration</b>	challenge extreme	
18H00	18H30	<b>Remise des Prix</b>	TOUTES	

**MOTO CLUB LA BRESSAUDE**

**CLAUDEL Grégory**

2 Rue du Souvenir

88250 LA BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email: [mclabressaude@wanadoo.fr](mailto:mclabressaude@wanadoo.fr)



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **549** .....  
Moto-Club \_\_\_\_\_ **Section Moto La Bressaude** .....  
Date \_\_\_\_\_ **30/07/2021** .....  
Lieu \_\_\_\_\_ **La Bresse (88) - Col de Grosse Pierre** .....

**ANNEXE**  
Liste des officiels

**REGLEMENT PARTICULIER 2021**

Fonction	Nom/Prénom	Numéro de Licence
Directeur de course	AMET François	002180
Arbitre	CLAUDEL Gregory	187330
Commissaire technique	ANTOINE Damien	002290
Commissaire de piste	AMET Jean Marc	002182
Commissaire de piste	AMET Marion	253574
Commissaire de piste	ANTOINE Aurélien	188981
Commissaire de piste	PIERREL Christophe	019494
Commissaire de piste	POIROT Didier	038975
Commissaire de piste	POIROT Hervé	019772
Commissaire de piste	POIROT Jean Yves	019773
Commissaire de piste	POIROT Regis	019776
Commissaire de piste	VAXELAIRE Aude	044636

**MOTO CLUB LA BRESSAUDE**

**CLAUDEL Gregory**

2 Rue du Souvenir

88250 LA BRESSE

Tél./Fax 03 29 28 15 74

Email : [mclabressaude@wanadoo.fr](mailto:mclabressaude@wanadoo.fr)